

Rennes, le 20 novembre 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - MAISON DE QUARTIER LA BELLANGERAIS

Carole AMARY, Présidente de la Maison de Quartier La Bellangerais et son Conseil d'Administration ont le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale de La Maison de Quartier La Bellangerais, qui se déroulera le :

VENDREDI 8 DÉCEMBRE 2023 À PARTIR DE 18H

Sur inscription obligatoire avant le 3 décembre 2023

A l'ordre du jour:

- Présentation et vote du rapport moral
- Présentation et vote du rapport d'activité
- Présentation et vote du rapport financier
- Élection des membres du Conseil d'Administration.

Nous recherchons de nouveaux membres qui souhaiteraient rejoindre notre conseil d'administration, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé.

Nous vous invitons à confirmer votre présence à l'adresse mail suivante: contact@labellangerais.org jusqu'au 3 décembre 2023.

Un cocktail dinatoire suivra cette assemblée.

Si vous ne pouvez pas être présent, merci de transmettre votre pouvoir avant le 6 décembre à l'accueil de la maison de quartier, voir les documents de délégation de pouvoir page suivante.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur en l'expression de nos sincères salutations.

Carole Amary

Présidente de la Maison de quartier La Bellangerais



POUVOIR & PROCURATION

Notice explicative du Pouvoir :

Est électeur du Conseil d'Administration, chaque adhérent à jour de sa cotisation 2023/2024.

Le pouvoir concerne les adhérents qui veulent voter mais qui ne peuvent être présent le jour de l'Assemblée Générale.

Si vous souhaitez donner pouvoir à un autre adhérent, il doit être nominatif, sans quoi le pouvoir n'est pas valide. (1 pouvoir par personne en plus de sa propre voix). Assurez-vous que la personne à qui vous souhaitez donner votre pouvoir n'en ait pas déjà.

Vous êtes âgés de plus de 14 ans ? Vous pouvez voter. Vous avez moins de 14 ans ? Votre représentant légal (même s'il n'est pas adhérent) peut voter pour vous.

Vous êtes sympathisant ? Vous ne pouvez pas voter.

POUVOIR

Je, soussigné,.....

Donne pouvoir à.....

pour me représenter lors de l'Assemblée Générale de l'association Maison de Quartier La Bellangerais du vendredi 8 décembre 2023, et prendre part à tout vote ou décision en mon nom.

Fait à Rennes, le

Signature, précédée de la mention manuscrite « bon pour pouvoir »

